

La lettre...

de Jean-Jacques Rousseau

N° 1 (4^e TRIMESTRE 1994)

BULLETIN D'INFORMATION DE L'AMICALE DES
ANCIENS ELEVES DU LYCEE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

23 avenue du Château, 91420 MORANGIS

Première rencontre

** La première rencontre organisée par notre Amicale le 5 juin dernier au restaurant Chinatown à Paris XIII, a réuni 280 personnes, anciens professeurs et élèves du Lycée, ainsi que leurs conjoint(e)s. Grâce à cette occasion, de nombreux amis et camarades de classe qui se sont perdus de vue depuis de longues années ont pu se retrouver. D'anciens élèves (vraiment anciens) nous ont contactés et évoqué, non sans émotion, les noms de beaucoup de leur condisciples des temps lointains. Ainsi M. Pierre Guego, qui faisait ses études au Lycée Chasseloup-Laubat de 1940 à 1945 (de la 4^e à la terminale), a fait le voyage de Franqueville-St-Pierre où il réside aujourd'hui, jusqu'à Paris, pour participer à ce moment privilégié de retrouvailles.*

Nos autres associations sœurs

** Grâce à cette occasion aussi, nous avons pu faire la connaissance de plusieurs autres Associations d'anciens élèves, tant à Paris qu'en province, et qui souvent existent depuis de nombreuses années. Tel est le cas de l'"Association des Anciens Elèves des Lycées Chasseloup-Laubat de Saïgon et Yersin de Dalat", dont le siège social se trouve à Beaulieu (Alpes-Maritimes). Cette respectable institution qui compte plusieurs centaines de membres, fêtera l'année prochaine ses vingt ans d'existence. Son président Guy Vedrenne, résidant à Montpellier, et sa secrétaire générale Françoise Granat, de Nice, nous ont envoyé chacun un message de sympathie en apprenant la naissance de notre Amicale.*

Trente ans après...

** Forte de sa première réussite, l'AEJRR s'est associée à un groupe d'anciens élèves du Lycée Jean-Jacques-Rousseau dans l'organisation d'une rencontre placée sous le signe de "Trente ans après", le 11 septembre 1994. Les initiateurs de cette réunion sont d'anciens élèves de la promotion 1963-1964, arrivés en France en 1964 pour entreprendre leurs études supérieures. Cette année marque donc le 30^e anniversaire de leur installation dans la patrie de Voltaire (et de Jean-Jacques Rousseau). Cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance joyeuse avec ses 504 participants, a eu lieu au restaurant Sinostar, également dans le 13^e arrondissement de Paris. Elle fait suite à une autre grande réunion, organisée en 1984 à Paris et appelée "Vingt ans après". Prochain rendez-vous en 2004!*

Les formalités administratives

en vue de la création de l'AEJRR en tant qu'association à but non lucratif sous le régime de la loi de 1901 sont maintenant terminées. Le siège de l'Association se trouve à Morangis (Essonne), au 23 avenue du Château. Le bureau provisoire réunit actuellement autour de NGUYEN TAT CUONG, président, HOANG DINH TUYEN, VINH DAO, DUONG TAN LOI, MAI QUOC TUAN et PHAM PHI LONG. Comme il a été annoncé, à l'automne 1995 sera

convoquée la première Assemblée Générale pour l'élection du premier Conseil d'Administration. L'adhésion à l'Amicale, pendant cette première année, est gratuite. Il suffit d'être ancien élève ayant fréquenté au moins une année scolaire le Lycée Chasseloup-Laubat/Jean-Jacques-Rousseau à Saigon pour devenir membre actif. Selon les statuts, "les anciens élèves des Lycées Marie-Curie à Saigon et Yersin à Dalat peuvent également être admis à leur demande". Si vous êtes dans ces cas et si vous désirez faire partie de l'AEJJR, il vous suffit de remplir la demande d'adhésion ci-jointe et de la renvoyer au siège de l'Amicale, 23 avenue du Château, 91420 Morangis. Tous les membres actifs de l'Amicale ne paieront que l'année prochaine leur cotisation annuelle, dont le montant sera fixé par le futur Comité d'Administration. D'ores et déjà, vous pouvez devenir membres bienfaiteurs de l'Amicale en consentant un don annuel de 500 Francs ou plus.

Et ensuite...

** Organiser des rencontres et des repas, c'est bien, mais il faut songer à d'autres activités, qui contribueront à donner une "âme" à notre Amicale. Notre but, nous le rappelons, est de "réunir les anciens élèves du Lycée CL/JJR, promouvoir parmi eux la solidarité, l'entraide, leur offrir des occasions de rencontres, de poursuivre des actions culturelles ou sociales". Si vous avez des idées pour d'autres activités à venir, afin d'étendre notre champ d'action, vos suggestions seront les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter. Si vous le désirez, vous serez invités à participer aux réunions mensuels du bureau provisoire.*

Souvenirs, souvenirs...

** Pour vous, "La Lettre de J.J.R." prend contact avec certains de nos aînés, anciens élèves et mémoire vivante de notre Lycée, qui évoqueront pour nous le Lycée Chasseloup-Laubat tel qu'ils l'ont connu en ces temps lointains. Cette fois-ci, Françoise Granat nous parle de ce lycée qu'elle a fréquenté de 1936 à 1945, des classes primaires à la terminale. Françoise Granat a donc joué dans la cour des petits avant de passer dans la "cour des grands" de ce lycée qui était encore mixte: le lycée Marie-Curie n'existait pas encore. A l'emplacement du futur Lycée Marie-Curie, il n'y avait qu'une école primaire supérieure de jeunes filles. L'établissement s'appelait Ecole Mac-Mahon, du nom de la rue qui passait devant l'école.*

Le Prince Norodom Sihanouk fréquentait également le lycée Chasseloup-Laubat en ce temps-là. Françoise Granat n'était pas dans la même classe que lui car lorsqu'elle était en quatrième, le futur roi du Cambodge était déjà en seconde ou en première. Heureuse époque où chaque classe ne comptait que de 20 à 25 élèves! Il y avait également plus de Français que de Vietnamiens. Ces derniers poursuivaient leurs études secondaires principalement au lycée Pétrus-Ky. Dans chaque classe, à peu près les 2/3 des élèves étaient français. La proportion, au fil des ans, on le sait, s'est inversée.

Bal du printemps

** L'AEJJR organisera un bal au printemps 1995 pour offrir une nouvelle occasion de rencontre aux anciens de Chasseloup-Laubat/Jean-Jacques-Rousseau ainsi qu'aux membres de leur famille. Elle devra également permettre d'alimenter les caisses de l'Amicale afin de faire face aux frais de gestion courante (principalement des frais d'affranchissement des courriers adressés aux membres). Des précisions vous seront communiquées prochainement.*